

Commission on Nomadic Peoples

“Les unités de gestion pastorale: leur adaptation”

Salmana Cissé

Nomadic Peoples, Number 18, June 1985

The Commission on Nomadic Peoples of the International Union of Anthropological and Ethnological Sciences (IUAES) is collaborating with the Ford Foundation to digitize, preserve and extend access to the journal of *Nomadic Peoples*. For more information regarding the journal *Nomadic Peoples* visit the Commission on Nomadic Peoples website at www.nomadicpeoples.info and the Berghahn Books website at www.berghahnbooks.com

LES UNITES DE GESTION PASTORALE:

LEUR ADAPTATION

par S. Cissé

INTRODUCTION

Préparée pour un colloque sur la conduite des projets de développement organisé par le Centre International Pour l'Elevage en Afrique (C.I.P.E.A.) à Addis Abéba (Ethiopie), en mai 1983, la présente étude n'a pu y être présentée pour des raisons liées à l'indisponibilité de l'auteur. Elle repose sur deux idées forces:

- la première idée part du fait que le chercheur a un rôle privilégié, et risqué d'un point de vue éthique, dans la délimitation et la détermination des objectifs des différents projets de développement; ce niveau, dans sa méthodologie d'approche et par son contenu, est déjà gros de toutes les possibilités de succès ou non de l'entreprise.

- la seconde idée est en fait une mise en garde du chercheur face à la complexité de la "société-objet" dont il est chargé de faire l'étude; celle-là a sa réalité et sa dynamique propres reposant sur un certain nombre de contradictions; elle a aussi et surtout ses propres "décideurs" et ses propres pauvres. Dans ces conditions la définition des objectifs, la mise en chantier et le suivi des différents projets ne pourront être qu'une négociation répétée entre le groupe social concerné (dont il faut élargir les représentants et les interlocuteurs) et les décideurs (scientifiques, politiques et financiers).

Toutes les études qui se sont penchées sur la nature des activités pastorales et sur leur devenir ont en effet mis le doigt, avec plus ou moins de force, sur les conditions sociales et les tensions sociologiques dans lesquelles elles sont conduites. Une toile de fond de contraintes physiques, écologiques, zootechniques, complète le tableau.

Une telle approche du phénomène a débouché dans certains cas sur la conclusion selon laquelle seule une solution globale, totale peut venir à bout de cet ensemble de contraintes. Cette solution, appelée selon les écoles unité pastorale, unité expérimentale ou même unité de production, n'a pas pu passer dans le vécu des groupes producteurs malgré la conviction des promoteurs et les efforts déployés dans ce sens. Il s'est agi jusqu'à présent d'essayer de maintenir dans un équilibre dynamique les données humaines, les données animales et la réalité physique. Cependant, la tendance à privilégier l'une ou l'autre des données au détriment des autres a constitué (et constitue) d'un point de vue épistémologique) la pierre d'achoppement majeure contre laquelle bute tout effort de réorganisation des unités de gestion pastorale.

D'un point de vue pratique, cette tendance est la manifestation d'une cécité éthique des chercheurs qui perdent de vue la finalité de toute activité humaine: elle se fait par l'homme, pour l'homme ... et dans certaines conditions sur le dos de l'homme.

I. QU'EST-CE QUE C'EST QU'UNE UNITE DE GESTION PASTORALE?

a. Le point de vue de la littérature

Effectivement, certains chercheurs, par unité de gestion pastorale ou agro-pastorale n'ont en vue que l'espace écologiquement capable de supporter les populations humaines et animales pendant un cycle complet. Ceux-ci n'ont qu'un souci: maintenir l'équilibre écologique en jouant sur la pression démographique - animale et humaine. D'autres ne voient que le bétail et parlent d'unité de production. Ainsi les facteurs démographiques et zootechniques du troupeau sont les seuls pris en

compte dans l'appréciation de degré de réussite de l'unité. La dimension humaine, même quand elle est mentionnée, n'est pas souvent soulignée. On parle de l'organisation sociale, mais dans un groupe social déterminé on recherche des interlocuteurs privilégiés, des hommes pionniers par lesquels peuvent être introduites des innovations, mais non des aménagements en profondeur du groupe social concerné.

En fait, il n'y a pas de groupes sociaux monolithiques: les sociétés pastorales ou agro-pastorales de l'Ouest africain sont agitées par l'opposition, fût-elle sourde, entre différentes couches sociales, voire des classes, et ce, malgré l'existence des terres de pacage ou de culture communes au village, à la famille, et malgré celle des troupeaux familiaux ou villageois.

Il ne peut, dans ces conditions, avoir d'unité que dans et par la participation de toutes les couches concernées, c'est-à-dire qu'elles deviennent complices de notre naïveté - ou cécité scientifique - pour accepter de conduire ensemble certaines opérations en vue de maintenir l'équilibre dynamique des troupeaux, des pâturages et de l'eau. Participation ou alliance de classes ..., celle-ci ne peut pas se faire du dehors, autour des objectifs extérieurs au groupe, ou conçus et définis par d'autres.

En partant de cette constatation, nous en sommes arrivés à l'idée - il faut reconnaître que nous n'assumons pas la paternité de cette idée; d'autres au Botswana, au Sénégal et ailleurs l'ont eue avant nous et ont essayé de la passer dans la réalité avec plus ou moins de bonheur - que ces problèmes écologiques, zootechniques et sociologiques ne peuvent être résolus pratiquement ni par les écologistes, ni par les zootechniciens, ni par les sociologues mais par les seuls intéressés, les éleveurs et les agriculteurs de la zone avec leur histoire, leur perception et surtout grâce à leur participation.

Entendons-nous bien: ni l'impact, ni l'importance, ni le sérieux des chercheurs ne sont mis en cause mais leur capacité d'ébranler par la seule force de leurs discours scientifiques, - quand ils le sont - cette forme de résistance qui a jusqu'à présent découragé toutes les bonnes volontés qui se sont penchées sur les différents problèmes de la région, avec humeur parfois. Ce que les uns et les autres peuvent et doivent rechercher, c'est un milieu social, quel que soit son nom (unité de gestion pastorale, agro-pastorale, expérimentale, ...), capable d'accueillir, de faire siens et de mettre à profit tous les résultats acquis en écologie, en zootechnie, en sociologie, etc.

Il va sans dire que ce milieu doit avoir une base physique, une assise juridico-administrative, un fondement technique.

b. Comment se présente-t-elle dans les faits?

Au départ, les éleveurs géraient les troupeaux, les terres et ceux qui les mettaient en valeur dans cette région de l'Afrique. De nos jours, par un processus historique dont il n'est pas question ici, la plupart des troupeaux conduits au pâturage appartiennent aux agriculteurs, aux commerçants et aux fonctionnaires. Le droit que les éleveurs avaient sur la terre leur est contesté par les législations modernes qui permettent à l'administration territoriale de se substituer à eux par l'intermédiaire des chefs d'Arrondissement, des agents de gendarmerie, et des agriculteurs, qui mettent en avant le fait de l'occupation permanente de la terre.

Par ailleurs, l'évolution numérique et sociale des troupeaux est directement proportionnelle à la transformation des pâturages en rizières: l'accroissement de la production agricole, correspondant dans la région à une augmentation des surfaces cultivées, donc à une transformation du burgu en riz, permet à l'agriculteur de dégager un surplus convertible en bétail, et les troupeaux exigent de plus en plus de grands pâturages. Nous nous retrouvons ici devant le fameux serpent hégélien qui se mord la queue et, si les données actuelles ne changent pas, la situation de l'élevage deviendra accablante.

L'agriculture, dans la mesure où son alpha et son omega sont constitués par les produits de l'élevage - la culture est de plus en plus attelée et l'agriculteur n'épargne que dans l'élevage - échapperait difficilement à ce dilemme, à moins qu'elle n'améliore

ses techniques en devenant plus intensive et que son investissement dans l'élevage aille au-delà de l'accumulation primaire du cheptel.

II. LES DIFFERENTS ELEMENTS CONTRAIGNANTS DE TOUTE UNITE DE GESTION

Ils s'expriment généralement dans - ou sont reflétés par - l'organisation sociologique des groupes en présence; deux niveaux caractérisent cette organisation: celui de la société globale d'abord et celui de la famille ensuite.

1) Au niveau de la société: nous retrouvons, en forçant les choses, deux groupes en présence quelles que soient l'éthnie ou la fonction considérées: les propriétaires de jure ou de facto des richesses de la région (terres, troupeaux ...) d'une part et, d'autre part, ceux qui les mettent en valeur (descendants d'esclaves, obligés,...). Les rapports entretenus par ces deux groupes sont d'abord économiques et ensuite politiques et domestiques.

Les rapports économiques se traduisent par exemple dans le Delta du Niger au Mali:

- par la location des terres et des pâturages; le "farca jamna" ou champ partagé se pratique en effet même de nos jours. Il s'agit pour un cultivateur de mettre en valeur une parcelle de terre avec l'accord explicite du propriétaire et sous la condition expresse que 50% seulement de la récolte lui reviennent, les semences et les moyens de travail étant à sa charge.

Cette location se rencontrant essentiellement dans la partie septentrionale du Delta et dans la région des lacs au Mali par exemple, est présente dans toute la sous-région sous une forme ou sous une autre au niveau des rapports sociaux dont la terre constitue l'objet, l'enjeu ou le support. Les gestes symboliques qui présidaient les distributions des terres aux étrangers ou l'acceptation des troupeaux de passage (coutumes ...) se transforment de plus en plus en marchandages serrés entre les différents protagonistes.

Cette location peut prendre plusieurs formes et son étude dévoile au grand jour la nature foncièrement inégalitaire des rapports socio-économiques entre les différentes couches sociales. Cette inégalité repose sur l'appropriation privative de la terre par un groupe déterminé qui en exclut l'utilisation libre. Ceci est vrai non seulement dans la mise en valeur agricole de la terre mais aussi dans l'exploitation des pâturages et des plans d'eau par des individus et des groupes considérés comme étrangers, obligés ou serviteurs. Des prestations en nature ou en espèces sont toujours exigées pour l'un ou l'autre cas.

La location des terres ou des pâturages passe assez souvent par des sortes de clercs qui reçoivent leur autorité des propriétaires des parcelles, éleveurs ou marchands installés dans des bourgades plus ou moins éloignées. Chargés de distribuer chaque année des parcelles de culture à ceux qui en sont dépourvus et/ou en font la demande, ces clercs gardent une relation privilégiée avec la terre.

- par l'utilisation d'une main d'oeuvre salariée: selon Gosselin "Le salaire d'appoint, le salaire en nature, la "target economy" précèdent en effet souvent la commercialisation pure et simple de la force de travail sur le marché de l'emploi; il est significatif de constater à ce sujet que le salaire est souvent conçu par le travailleur et par l'employeur comme proportionnel au besoin et non au travail".

A la suite de GOSSELIN il faudrait entendre par salariat dans "main-d'oeuvre salariée", cette possibilité, pour un propriétaire de parcelles de terre, de pâturages ou de plans d'eau, de louer quotidiennement ou mensuellement la force de travail de tel individu ou de tel groupe pour une occupation précise et moyennant certaines prestations. La location d'un berger ou celle d'un manoeuvre agricole sont des pratiques courantes dans la région.

Les rapports politiques et domestiques s'expriment quant à eux dans les différentes prestations de services codifiés pouvant exister entre les groupes sociaux. Il y a en effet des attitudes et des comportements sociaux exigés des individus en

fonction de leur appartenance à tel groupe ou à tel autre: être maître des terres ou chefs de pâturages ou de plans d'eau n'est pas dévolu à n'importe qui.

Par ailleurs, ceux qui contrôlent d'une manière ou d'une autre l'accès à la terre, aux pâturages ou aux plans d'eau constituent, dans un groupe social donné, plus qu'un pôle: ils sont en fait un clan politique entraînant dans leur sillage généralement tous ceux qui dépendent d'eux: anciens serviteurs, obligés, parents pauvres. C'est ce qui explique qu'ils sont dans l'organisation du groupe social, bien que généralement minorité, considérés comme représentants et représentatifs du groupe; à ce titre ils constituent les interlocuteurs naturels et spontanés des pouvoirs publics comme des différents projets.

2) Au niveau de la famille: la famille africaine, ancienne comme actuelle, dépeinte sous de fades couleurs d'idylle relève d'une approche mythique de la réalité en ce qui concerne la partie soudano-sahélienne de l'Ouest africain, où les collectivités de pasteurs ou d'agriculteurs sont astreintes à une double division sociale de travail.

a- La division sociale par classe d'âge: l'organisation de la production (distribution des parcelles et des différents rôles), la gestion des produits relèvent généralement de l'autorité des hommes mûrs; l'exécution des tâches quotidiennes revient aux cadets. Ainsi les communautés d'aspect si cohérent sont en réalité dans un équilibre difficilement stable; des tensions répétées entre les deux groupes quant à la répartition des produits du travail sont à l'origine de l'affaiblissement et du relâchement de l'autorité politico-morale des aînés.

Par ailleurs, l'existence dans la famille de "parents pauvres" (cousins, neveux...) utilisés comme main-d'oeuvre familiale tend à ce niveau à marquer les positions (ou les oppositions) dans le groupe social. La fréquence des dislocations de cette main-d'oeuvre constitue une preuve - s'il en faut - de l'existence du malaise et des oppositions sociales dans les groupes familiaux.

b- La division sexuelle du travail: les mêmes tâches ne sont généralement pas confiées aux hommes et aux femmes et assez souvent ne visent pas le même but; bien qu'il n'y ait pas d'opposition entre les activités "féminines" et "masculines", les premières constituent de plus en plus pour le groupe féminin une condition et un moyen de s'affirmer. Il réclame, à juste titre, un rôle politique équivalent à l'importance économique prise par ses activités.

On peut donc retenir que la famille africaine n'est pas aussi innocente qu'elle le paraît; elle est loin de ces groupements de parentèles rappelant le *genos* grec ou la *gens* romaine. Elle recèle plutôt des éléments de tension qui, conduits jusqu'au bout, débouchent assez souvent sur les oppositions, dont l'exacerbation conduit parfois à l'éclatement.

CONCLUSION: Adaptation des unités de gestion pastorale à l'évolution des projets

L'évolution actuelle des différents projets est imputable à deux mouvements intimement imbriqués l'un dans l'autre: l'effort permanent des Pouvoirs Publics tendant à rechercher une structuration mieux adaptée et plus cohérente de l'espace rural; l'échec de la gestion purement administrative des moyens humains, matériels et financiers et le piétinement des actions de développement ayant insisté plus que de raison sur l'aspect technique.

Il reste à mentionner les exigences capitalistiques des sources de financement qui visent non pas la promotion sociale mais une rentabilité à court ou à moyen terme. Se pose à ce niveau plus qu'un simple problème de gestion qui laisse à désirer généralement dans les différents projets de développement.

Les structures classiques ont été en effet incapables d'impulser le développement par l'amélioration de la production et de la gestion des produits, issus aussi bien des activités pastorales qu'agricoles. Aussi la tendance des stratégies nouvelles est-elle de se démarquer aussi largement que possible de ces approches unidimensionnelles de la réalité.

La conséquence de tout ceci consiste pour les projets de développement à épouser la dynamique des unités de gestion:

1) dans le domaine foncier:

Une question mérite d'être posée: quels contours prend la politique foncière à moyen et à long terme? La politique entreprise jusqu'ici, dans les villes comme dans les campagnes, a débouché sur des impasses et a conduit dans certaines zones à des situations explosives; elle accuse actuellement un temps d'arrêt, pour reprendre son souffle, évaluer le terrain conquis en matière foncière et estimer surtout à quel prix. Les projets de développement connaissent un ralentissement, ceux qui existent se "réforment", redéfinissent d'autres voies d'exploitation en essayant de peu ou pas bousculer la réalité existante.

Depuis un certain temps, on parle de "schéma directeur d'aménagement de l'espace", schéma national mais schémas régionaux aussi. La tendance actuelle, si elle ne changeait pas, garantirait à l'Etat le titre éminent sur les terres; le domaine utile étant réservé aux usagers. La nouveauté à ce niveau consisterait à considérer les groupes sociaux usagers sur le même plan que les projets de développement actuel, l'Etat jouant le rôle d'arbitre. Cependant, avant d'arriver à l'aménagement de l'espace physique et social, il est important de commencer par celui des textes coloniaux et post-coloniaux pour l'avènement d'un droit cohérent sur la terre dans cette région de l'Afrique. Il va sans dire que l'établissement d'un système de textes cohérents n'aura qu'une importance relative tant que l'"imperfection" des hommes chargés de les appliquer fera pièce à la perfection du système. Il existe le risque qu'une telle évolution fausse la nature du foncier tel qu'il est perçu de nos jours, c'est-à-dire comme un complexe des relations sociales et sociologiques, géographiques, économiques et juridiques; l'évolution risque de déboucher à long terme sur un système bâtard où le juridique se détachera en tant que foncier et planera sur un complexe socio-géographique qu'il aidera à clarifier ou qu'il contribuera à scléroser.

Par ailleurs l'aménagement des textes suppose résolue, ne fût-ce que théoriquement, la double contradiction entre l'Etat moderne et ce qu'on a pris l'habitude d'appeler société traditionnelle, et à l'intérieur de cette société entre les différents éléments en conflit. Or, excepté quelques cas, les intérêts de l'Etat - dans sa politique économique - et les intérêts de la société dite traditionnelle convergent rarement. L'Etat se présente le plus souvent, dans ces régions, comme une mauvaise greffe au corps social dont il tente d'étouffer les soubresauts et les réactions.

2) dans le domaine social:

Déposé du troupeau qui était sa raison de vivre et son moyen d'existence, dérangé dans ses habitudes productives (il y en a qui deviennent agriculteurs et se sédentarisent) et ayant surtout perdu toute échelle de valeurs sociales, le nouveau berger salarié nie toute importance aux codes moraux, politiques et législatifs anciens qui ont maintenu dans un équilibre statique l'exploitation pastorale et l'exploitation agricole. Ce qui explique en partie la prolifération des brigades de voleurs de bétail et, à un degré moindre, l'abus de confiance de certains éleveurs de la région.

Si, du point de vue ethnique, le mouvement qui se dessine a des conséquences douloureuses, en ce sens qu'elles reposent sur la disparition d'une certaine catégorie de personnes - de ceux-là justement qui ont fait de l'élevage ou de l'agriculture non pas une activité productive mais un mode et un genre de vie, du point de vue politique (politique-économique s'entend) un homo economicus est en train de naître: il s'agit de l'agriculteur qui investit dans l'agriculture par le biais de l'élevage (fumure, culture attelée...) ou de l'éleveur qui investit dans l'élevage par le biais de l'agriculture (utilisation des résidus agricoles, constitution de réserve de foin...) en vue d'une supplémentation alimentaire du troupeau pendant la saison sèche.

La question de savoir quel sera l'avenir des unités de gestion pastorale se pose. Certes, un double mouvement sociologique et économique s'opère dans de rudes conditions physiques (pluviosité et crue très faibles).

Ce double mouvement horizontal et vertical conduira inéluctablement à une redéfinition du paysage physique, économique et social de la région. Il est cependant à craindre ou à espérer que ce remodelage social ne soit une condamnation des peuples pasteurs tels que nous les connaissons au bénéfice d'autres couches, numériquement réduites et sociologiquement incapables d'un véritable développement social.

Il faut craindre aussi la possibilité de récupération de l'entreprise, à l'intérieur du groupe social, par une clique ou une bande au détriment des autres éléments, numériquement plus importants, mais handicapés par leur héritage historique; il faut craindre que les fonds investis ne rendent plus riches, les riches et plus pauvres les pauvres.

3) dans le domaine économique:

Dans des unités de gestion pastorale, le fait que les projets remettent la charge des troupeaux à leurs propriétaires ayant des droits reconnus sur les territoires de parcours, pourrait avoir un impact certain dans la sous-région. Cependant, ce transfert des opérations techniques du berger salarié au propriétaire du troupeau achoppe devant les intérêts de certaines catégories traditionnellement propriétaires des pâturages. De nos jours, ces derniers vivent des troupeaux que leur confient agriculteurs, pêcheurs, commerçants, fonctionnaires et dans de telles circonstances, il défendent âprement leurs positions acquises. Aussi, si au cours des débats ils applaudissent l'idée d'organiser des unités de gestion pastorale, ce n'est sûrement pas par ignorance des conséquences de sa mise en pratique mais bien dans l'espoir de tordre la main aux véritables propriétaires (paysans, commerçants, fonctionnaires) qui sont loin, dans les conditions zootechniques et écologiques de l'élevage transhumant et nomade, de prendre leur place dans la conduite du troupeau.

Dans ces conditions et dans le cadre de la production pastorale dans certaines sous-régions africaines, l'éleveur nouveau (agriculteur, marchand, fonctionnaire...) passera obligatoirement par un groupe social ayant des traditions pastorales pour s'occuper du troupeau jusqu'au jour où ce dernier cessera d'être le but et le moyen de l'accumulation, c'est à dire jusqu'au jour où le cultivateur, le marchand ... intégreront l'occupation pastorale à leurs activités de tous les jours.

En effet, le troupeau est le produit d'une épargne avec un intérêt substantiel, s'il n'y avait pas des risques d'épizootie (le vaccin et la vaccination sont encore gratuits par exemple au Mali), de malnutrition (bon an mal an, les pâturages de certaines zones sont toujours satisfaisants), de brigades des voleurs (mais il y a aussi les brigades de gendarmerie dont l'entretien est un peu coûteux mais tout de même...). Tout compte fait, ces risques sont apparemment négligeables.

Le problème pour les promoteurs des unités de gestion pastorale c'est autant de les réorganiser que de leur faire atteindre les différents objectifs visés. La participation de départ indispensable à la mise sur rail des unités de gestion pastorale pourrait se transformer en lutte partisane, mais celle-ci aura peut-être la chance de débarrasser le terrain des différentes scories dont il est semé actuellement en mettant face à face et en plein jour les véritables protagonistes. Bien que cet affrontement soit redoutable, l'unité de gestion pastorale aura réussi sa mission si elle y parvenait. Mais qui va en assumer la portée administrative et politique?

4) dans le domaine politique et administratif:

Le poids politique d'une telle entreprise se situe à deux niveaux: administratif et politique. L'évolution des unités de gestion pastorale doit passer par un certain nombre de changements qui risquent de bouleverser à moyen terme l'organisation administrative en vigueur. Ce bouleversement sera remarquable sur le plan de la "circonscriptionisation". En effet, le slogan de "l'Administration de développement" souvent clamé ne pourra être réalité que si le groupe administratif correspond à une entité sociologique, plus apte à souscrire à une participation que les groupes parcellaires le plus souvent en opposition ouverte, que l'administration territoriale

s'échine à diriger vers des objectifs pas toujours clairement définis. Organiser ou réorganiser les unités pastorales risque à très moyen terme de redéfinir le pourtour géographique et le contenu sociologique des arrondissements, des cercles et des régions actuels.

Le bouleversement sera aussi remarquable sur le plan du comportement de l'administratif. L'administré ne sera plus un sujet, c'est-à-dire un exécutant mais un collaborateur. La participation demandée aux populations doit s'étendre et s'appliquer aussi au niveau de l'administrateur du territoire aussi bien que des opérations de développement.

Dans une telle optique, il faudrait craindre au niveau individuel l'existence de réticences et d'opposition parce que le jeu n'est pas compris, ou qu'il débouche, en mettant certains intérêts en question, sur les conséquences non souhaitées. Ce changement dans l'organisation des populations et leur participation, repose ainsi sur une double transformation: transformation dans la structure elle-même, transformation au niveau de la conscience et du comportement individuels. Ainsi, même si la décision politique d'instaurer des unités de gestion pastorale venait à être prise, elle risquerait d'être bloquée malgré la noblesse des objectifs visés et peut être en dépit de l'élan qu'elles auraient pu effectivement donner au développement de l'élevage.

Notons, pour conclure que l'idée de la participation locale à la conception des projets de développement n'est pas nouvelle; elle daterait de l'année 75, et avait dépassé déjà en 1977 le niveau du slogan et des vœux pieux pour avoir connu une élaboration théorique et une tentative d'exécution (cf. J. FAYES, Moussa FALL, Benoit CATTIN, 1977). Cependant il ne faut pas perdre de vue que la participation est, en elle-même, tout un programme du fait des différents éléments dont elle doit tenir compte (les positions inégalitaires voire de classe rencontrées dans telle ou telle société) ou auxquels elle a recours (cette masse de connaissances "scientifiques" et de pratiques techniques).

Si le cadre général de la participation locale demeure ou passe par les "débat avec les populations", le contenu est tout autre et dépend du type de société à laquelle on s'adresse: son genre de vie (nomade, sédentaire...), son histoire et la nature physique, scientifique et sociale de ses instruments de production jouent un rôle prépondérant dans l'orientation des débats et surtout dans la réalisation de cette participation locale. Ce qui est sous-entendu ici, c'est que la participation ne peut être effective que si l'on passe par la perception que le groupe social a de lui-même et de son environnement naturel et social.

Les études ayant généralement présidé à la mise en chantier, des projets de développement se bornent dans le meilleur des cas à cerner l'aspect statique des systèmes de production dits traditionnels c'est à dire qu'elles tendent surtout à la connaissance des mécanismes physiques par lesquels les systèmes de production aboutissent à certains résultats, et ces résultats (mortalité troupeau, parcours, rentabilité de l'agriculture...) et non pas les processus psychiques et intellectuels par lesquels les hommes maîtrisent ce mécanisme physique et le conduisent jusqu'aux résultats connus.

En clair, il s'agit pour le chercheur et/ou l'animateur des débats, avant toute action concrète, de mettre en exergue un savoir théorique, une science diffuse et non systématisée, sous-tendant le savoir-faire séculaire des populations (agricoles, pastorales ou autres).

Certes le chercheur ne doit pas s'arrêter à ce savoir, utile mais sûrement insuffisant parce que le plus souvent entaché d'une certaine forme d'idéologie religieuse ou se traduisant parfois dans des pratiques magiques. Néanmoins cette perception lui est nécessaire pour amorcer et orienter les débats vers une compréhension mutuelle.

Ainsi en définitive, dans cette exigence trilogique de la participation (population, gouvernement, sources de financement, chercheurs), l'impact du chercheur doit se situer à deux niveaux essentiellement: celui de la réalité sociopolitique du groupe (ce

qui le met sur la médiane des rapports populations/gouvernement) et le degré de ses connaissances techniques et pratiques: ce n'est qu'à cette condition, et à elle seule, que les débats devant conduire à l'élaboration et à l'acceptation d'un projet ou d'un programme de développement pourraient être positifs.

"unité de production" n'est pas pris ici dans le sens que lui donne Jean-Marc GASTELLU in Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, Vol. XVII, nos. 1-2, 1980, pp. 3-11.

DISCUSSION

Robert Hazel: Vous nous avez parlé des différents facteurs ou des différents blocages dont il faudrait tenir compte pour réussir à faire participer les populations pastorales à l'élaboration de projets de développement les concernant. Ma question est la suivante: Y a-t-il eu au Mali des tentatives de ce genre qui ont plus ou moins été couronnées de succès?

Cissé: Oui et non. Oui en ce sens qu'il y a une prise de conscience effective des Pouvoirs Publics de la nature des différents facteurs bloquant la participation des populations à l'action sur le terrain des projets de développement. Une volonté de remédier

projets, s'est manifestée dans les discours et les décisions politiques.

Dans ce sens, le C.I.P.E.A et l'ODEM, dans le cadre d'un contrat qui les unissait ont eu à mener des études pour une connaissance approfondie de la réalité sociale d'une part, et d'autre part pour cerner la perception que les groupes sociaux de la région d'étude avaient de leur environnement naturel et social, de leurs différentes techniques de production. Il y a eu après cette approche -- disons théorique -- des débats organisés avec les populations en vue de déterminer ensemble la nature et la direction des solutions possibles aux problèmes de la région.

Non, en ce sens que ces solutions dégagées lors des débats n'ont pas pu effectivement être mises en chantier à la date prévue pour un certain nombre de raisons. Néanmoins, je garde la conviction que c'est la seule voie possible, même si elle n'est ni facile, ni de tout repos.

Robert Hazel: Vous avez identifié des blocages au développement dont les uns se rapportent aux populations pastorales elles-mêmes (par exemple, leurs propres structures de pouvoir) et dont les autres se rapportent aux structures politico-administratives. Les blocages politico-administratifs sont-ils à votre avis plus déterminants que les autres?

Cissé: Il est difficile de parler de structures plus dominantes. Ce qui est certain, c'est que l'un et l'autre ont un impact évident sur le succès ou non de telles entreprises. Il ne faudrait pas non plus perdre de vue que les deux structures de pouvoir ne sont généralement ni opposées, ni juxtaposées. Ce sont plutôt différents palliers d'un même pouvoir économique, administratif et politique parmi lesquels les uns agissent sur les décisions et les autres les exécutions. Qui de la décision ou de l'exécution joue le rôle le plus important est beaucoup plus une question philosophique qu'autre chose.

J.C. Desmarais: Monsieur Ndagala a fait ressortir l'importance de "l'efficacité technique" comme moyen d'assurer une supériorité des agriculteurs sur les éleveurs et de ceux-ci sur les chasseurs cueilleurs.

Dans la région du Sahel les éleveurs ont réagi à cette stratégie d'expansion des agriculteurs en misant plutôt sur "l'efficacité symbolique", en particulier en utilisant de façon intensive le pouvoir des "sectes musulmanes" me semble-t-il.

Comment un "développeur externe" peut-il animer un mouvement de participation dans le monde pastoral compte tenu de la présence de ces sectes?

Cissé: Il me semble que le pouvoir de ces sectes est surtout important au Sénégal, même si dans la région de Niolo où vous travaillez vous avez rencontré une certaine opposition des groupes maraboutiques. Il ne faut pas perdre de vue que les pays de Sahel étaient au 18^{ème} et au 19^{ème} siècles dominés par des empires théocratiques musulmans qui ont imprimé une certaine nature et une certaine direction aux activités de production en codifiant l'organisation sociale. Les activités pastorales et maraboutiques étant celles des "maîtres" du pays à cette époque, celles-ci ont eu tendance à dominer les autres: les agriculteurs et marabouts dans certaines régions. Le problème vécu actuellement par le développeur --interne comme externe -- réside dans le fait que certaines formes de ces rapports "féodaux" continuent encore de nos jours et s'expriment dans des positions religieuses ou "traditionnalistes". Il n'appartient pas au développeur -- dans les conditions politiques des différents pays concernés -- de fomenter ou d'organiser une révolution sociale; il est cependant de son pouvoir de rechercher, suivant l'optique politique de tel ou tel pays, une plateforme de discussions, de débats avec les populations, toutes les populations, pour résoudre certains problèmes vitaux; le reste, s'il doit voir le jour, arrivera par les populations sans le développeur.

Participant: Quelle est la politique du gouvernement malien concernant le développement socioéconomique des différents groupes de pasteurs nomades établis au Mali?

S. Cissé: Les pasteurs nomades au Mali se rencontrent essentiellement dans les régions de Gao, Tombouctou, Mopti et Ségou et concernent les groupes ethniques Kel Tamacheq, Maures, Peuls. Cependant à ma connaissance, elle n'est pas énorme du fait que je ne suis pas au secret des dieux, la politique du gouvernement se veut globale en égard à l'importance de l'élevage dans l'économie du pays (près de 20% du P.N.B. en 1980). Dans cette optique les problèmes de santé animale et de destockage constituent un des ressorts de la politique gouvernementale.

Cependant à ma connaissance il n'y a pas eu une décision de sédentariser les nomades même si dans certains discours politiques apparaissent certains regrets qu'ils ne le soient pas. Les problèmes d'hydrauliques pastorales, un des problèmes de ces pasteurs nomades, n'ont pas encore connu une solution globale pour l'ensemble des groupes concernés. La décision d'organiser ou de laisser s'organiser des unités pastorales ou des formes de coopératives d'éleveurs -- même au niveau des pasteurs nomades -- constitue l'une des décisions les plus importantes dans la politique pastorale des Pouvoirs Publics, car elle permettra le développement socio économique des pasteurs; elle vise en tout cas ce développement.

Participant: This arose mainly out of lack of understanding. I could not understand exactly what were the purposes of the policies directed toward the pastoral people where you work. It is clear that there are a lot of political obstacles not only to

articulating but also to carrying out specific programmes; but is it clear what are the stated policies and how and when they are articulated?

S. Cissé: Ceci est un autre sujet. Les éleveurs ne sont pas de nos jours les seuls propriétaires de bétail au Mali; les éleveurs traditionnels sont de moins en moins propriétaires et de plus en plus bergers des troupeaux dont ils assurent les soins. Les véritables propriétaires, ou les plus nombreux propriétaires se trouvent dans les couches d'agriculteurs, de commerçants ou de fonctionnaires, tous liés d'une manière ou d'une autre au pouvoir central ou régional. La gratuité du vaccin par exemple et l'exploitation des ressources naturelles sont plus favorables aux propriétaires qu'aux bergers qui ne reçoivent qu'un maigre salaire, j'allais dire récompenses pour services rendus. Si l'on devrait par exemple investir dans l'élevage aux frais des véritables éleveurs, la production sera faite essentiellement dans le troupeau de l'agriculteur ou du commerçant chef de village ou membre local influent du parti, ou du fonctionnaire occupant un poste, important ou non dans l'administration ou dans la politique. Pourquoi justement on ne se base pas sur l'élevage pour développer? C'est en grande partie à cause de cette articulation contre le pouvoir politique et pouvoir économique dans l'élevage.

Dr. Salmana Cissé
ILCA
B.P. 60
Bamako, Mali